



Meudon, le 31 octobre 2022

Chers adhérents,

Comme chaque année la pêche est fermée au mois de décembre afin de permettre le repoissonnement des étangs et laisser une période d'acclimatation aux poissons qui seront déversés.

Nous ne maîtrisons pas les conditions d'alevinage, celles-ci nous sont communiquées par notre pisciculteur en fonction de contraintes qu'il rencontre lui-même.

Il nous a informé que cette année, cette opération sera réalisée plus tôt. Nous sommes donc dans l'obligation d'avancer la période de fermeture de la pêche. Pour cette raison toute pêche sera interdite sur nos deux étangs.

La fermeture prendra effet le vendredi 4 novembre au soir jusqu'au dimanche 4 décembre inclus.

Les dates d'ouverture de la pêche pour l'étang d'Ursine.

- Le poisson blanc : Lundi 5 décembre 2022.
- Le carnassier : Lundi 5 décembre 2022 : Seule la pêche aux leurres est autorisée.
- La carpe : Lundi 5 décembre 2022.

Les dates d'ouverture de la pêche pour l'étang des Ecrevisses.

- Le poisson blanc : Lundi 5 décembre 2022.
- Le carnassier : Lundi 5 décembre 2022 : Seule la pêche aux leurres est autorisée.
- La carpe : La pêche spécifique de la carpe sous toutes ses formes est interdite pour l'année.

Benoit Marque

Président de Vélizy-Pêche